

Déclaration d'introduction

par le personnel de l'ICANN

La lettre qui suit fut écrite par Cheryl Langdon-Orr, présidente du comité consultatif At-Large et transmise le 1^{er} octobre 2009 à Peter Dengate-Thrush, président du conseil d'administration de l'ICANN.

[fin de l'introduction]

Création par l'ICANN d'un guide RAA non juridique pour les communautés

Cher Peter,

Notre communauté collabore présentement avec les communautés du GNSO afin de discuter des changements possibles qui pourraient être apportés au RAA à travers un groupe de travail avec charte pour l'élaboration d'une charte des droits et responsabilités des inscrits.

Nos efforts seraient beaucoup plus efficaces si un guide non juridique des dispositions du RAA serait disponible. Tel que vous le savez, le RAA est l'un des documents ICANN les plus importants. Toutefois, puisqu'il s'agit d'un document juridique rédigé de façon à se conformer aux traditions juridiques d'un pays, seuls quelques individus de la communauté ICANN et de la grande communauté Internet sont en mesure de comprendre ses dispositions.

Je sais, comme plusieurs autres membres de la communauté, que vous êtes au courant des différences qui existent entre le droit américain et celui de la Nouvelle-Zélande même si ces deux systèmes sont des systèmes de common law et de langue anglaise. Par conséquent, je vous écris aujourd'hui, ainsi qu'au conseil d'administration, afin de vous demander de considérer la création d'un guide RAA non juridique (ou un guide de langage simple) pour aider notre communauté à discuter du RAA sur un pied d'égalité avec tout représentant d'une partie contractante qui est un avocat formé en droit américain.

Je suis certaine que le conseil est conscient des difficultés reliées à la compréhension du RAA par un membre d'un groupe d'utilisateurs Internet qui n'est pas un avocat et qui n'est pas d'un pays de langue anglaise mais plutôt d'un pays de droit civil. Nous prévoyons également que tout document serait disponible en plusieurs langues.

De plus, nous croyons qu'un tel document contribuerait à la transparence et à la redevabilité de l'ICANN et que plusieurs autres membres de la communauté ICANN, qui ne

sont pas directement impliqués dans le groupe de travail à ce moment-ci, bénéficieraient de la création d'un pareil document.

Veuillez transmettre cette demande à vos collègues siégeant au conseil et si vous êtes en accord avec la présente demande, il pourrait être demandé au comité de participation publique et au conseil général de faire avancer ce projet assez rapidement en raison de notre actuel partenariat avec le GNSO. Je demeure en attente de votre réponse.

Sincères salutations,

Cheryl Langdon-Orr (CLO)

Présidente du comité consultatif At-Large 2007-2009